



***District Aube de Football***

***Commission Départementale de l'Arbitrage***

***Saison 2021-2022***

***Procès-Verbal n°2***

**REUNION DU 19 aout 2021 à 18h45**

Président de séance : CASTEL Frédéric

Présents : BIDAULT François (CDPA), DE FARIA Thomas (visio), DELANDHUY Raphael (visio), DELLA POZZA Pascal, MEMBRADO Yann, MEZRICHE Toufik, PEREIRA José, RAYBAUDI Thierry (visio)

Invité : Éric RAYBAUDI (coresponsable Pôle Pratiques)

Absents excusés ; CHANDOURI Rachid (représentant du Comité Directeur), GOMAS Olivier, GROD Denise

Absent : représentant du Pôle Technique

Frédéric CASTEL, président de la CDA ouvre la séance à 18h55

## **1. PRÉAMBULE, AUDITION et APPROBATION DU PV**

### **1.1 PRÉAMBULE**

La CDA remercie les salariés du DAF pour l'aide apportée à l'organisation de cette réunion.

Frédéric ouvre la séance en remercie Éric RAYBAUDI, responsable du Pôle Pratiques au DAF, de sa présence à notre CDA.

Frédéric présente le cadre particulier qui va régir la reprise de l'activité footballistique dans l'Aube avec les obligations mises en place pour respecter le protocole existant et qui peut être amené à évoluer.

### **1.2 APPROBATION PV**

Le PV n°1 de la saison 2020-2021 est approuvé par les membres présents et électroniquement par ceux absents ce soir.

### 1.3 AUDITIONS

La CDA avait invité en audition deux arbitres qui informent ne pas être en possession du pass sanitaire. Leurs auditions sont reportées à une date ultérieure.

### 1.4 Parole à l'invité :

Éric RAYBAUDI remercie la CDA de cette invitation. Il nous explique le fonctionnement mis en place par le DAF suite aux dernières élections. Ainsi chaque salarié du district est placé en binôme avec un membre du CD pour gérer les 4 pôles d'activités. La CDA est rattachée au Pôle Pratiques dont le binôme est Éric RAYBAUDI et Jean LOUIS MAZZEO. Le salarié du binôme s'occupe du pôle en semaine et le membre du CD les weekends. L'un des objectifs de cette nouvelle organisation est de faciliter la communication entre toutes les identités de la famille du football.

Éric RAYBAUDI est invité à participer au rassemblement du 04.09 afin de communiquer sur ce point à l'ensemble des arbitres.

### **2. COURRIELS RECUS :**

Le 06.07 Grégory RAMOND demande si la CDA a bien réceptionné le dossier de renouvellement de sa licence. La CDA rappelle qu'elle n'est pas gestionnaire des dossiers médicaux des arbitres.

Le 06.07 Nicolas SPAY, référent arbitre, demande si le dossier d'un nouvel arbitre de son club est bien arrivé au DAF.

Le 06.07 Fabien CHOLLIER sollicite une réponse à sa question du 11.06. La CDA est en attente de la réponse de la ligue pour lui donner sa décision. Une réponse lui est faite le 21.08.

Le 12.07 Grégory RAMOND fournit un justificatif à son absence au rassemblement du 04.09.

Le 13.07 David MATHURIN demande quels impacts auront les décisions gouvernementales sur le rassemblement du 04.09. Une réponse lui est faite le 18.07.

Le 14.07 Nathalie JAO, du club de l'AGT exprime ses difficultés pour valider la demande de licence de ses arbitres. Jean Pierre lui donne une réponse explicative le 17.09.

Le 17.07 Erik GUILLET envoie un justificatif à son absence au rassemblement

Le 18.07 Mohamed BOUSEHABA demande si son dossier de renouvellement est pris en compte.

Le 21.07 Leny BLANDIN demande à pouvoir bénéficier d'une année sabbatique. La CDA ne peut donner un avis favorable car sa demande a été faite hors délai.

Le 30.07 Thierry NOBLET informe qu'il se réserve le droit de ne pas venir au rassemblement prévu le 04.09 si le taux d'incidence liée au COVID est trop important.

Le 03.08 Jean Claude THIEBLEMONT informe ne pas pouvoir poser un souhait sur son compte du Portails des Officiels et communique ses dates d'indisponibilité.

Le 03.08 Cyril THOMASSIN exprime avoir du mal à valider sa demande de licence.

Le 04.08 Franck MILESI signale une difficulté pour remplir le questionnaire en ligne pour le rassemblement.

Le 04.08 Christophe VOYARD, président du Bar sur aube FC, demande à échanger avec la CDA sur la situation d'un de ses arbitres. Frédéric a essayé sans succès de le contacter. Il essaiera de nouveau dans les prochains jours.

Le 05.08 Nassim YAKINE demande si le rassemblement du 04.09 est obligatoire pour les arbitres de ligue.

Le 09.08 Tayfur YASAR demande de l'aide pour remplir la fiche de renseignement et l'obtention d'un exemplaire du dossier médical.

Le 10.08 Boris VECHIN demande comment il peut faire car il rencontre des difficultés pour faire remplir le dossier médical. La CDA lui conseille de se rapprocher de l'IMS.

Le 12.08 Fabrice DESTIVELLE et Christophe GRANGER informent d'une indisponibilité pour le 29.08 pour raison professionnelle. Fabrice précise qu'il a des difficultés d'accès à son compte FFF. Olivier est sollicité. Le souci est résolu le 13.08.

Le 13.08 Messaoud TAKHEBARI demande pour raison de sante à évoluer cette saison le plus possible en qualité d'AA. La CDA donne un avis favorable.

Le 13.08 David LOBREAU demande les conséquences possibles sur ses désignations s'il était amené à prendre une licence de joueur. Il lui incombe de gérer au mieux son Portail des Officiels.

Le 17.08 David MATHURIN signale que sa licence est validée.

Le 17.08 Anthony TAQUET informe d'un souci d'accès à son Portail des Officiels. Olivier est saisi de cette difficulté.

Le 17.08 Jérôme RANCE demande si les désignations pour fin aout seront prochainement connues.

### **3 INFORMATIONS DISTRICT ET LIGUE**

#### **3.1 DISTRICT**

Le 16.07 Jean Pierre, avant la fermeture du DAF pour les congés d'été, fait le point des fiches de renouvellement reçues au 16.07 (38 adultes et 9 jeunes).

Le 07.08 Rodolphe VIGREUX, secrétaire général du DAF, informe que 36 dossiers médicaux sont validés (28 adultes et 8 jeunes) et que le nécessaire sera fait pour que foot2000 permette de faire des désignations au plus vite. Un point de l'avancement du renouvellement des licences est fait le 13.08 avec les services de la ligue.

Jean Pierre LEFEBVRE établit une liste des arbitres référencés dans le district et demande une mise à jour de celle-ci.

La direction du DAF informe le 18.08 que toutes réunions ou utilisations des salles du Centre sportif sont assujetties à la présentation du pass sanitaire.

Le 18.08 Jean Pierre fait savoir que 5 autres arbitres sont désormais désignables.

Jean Pierre relance le district du 93 pour le dossier médical d'un arbitre arrivé dans notre département.

### **3.2 LIGUE**

Madame Alicia GONZALEZ, service arbitrage de la ligue, questionne sur la situation des dossiers (partie médicale) de certains de nos arbitres de ligue. Jean Pierre gère ces échanges d'informations.

## **4 INFORMATION CRA/CDA**

### **4.1 CRA**

Le 11.07 la CRA demande l'organigramme de notre CDA afin de pouvoir solliciter le bon interlocuteur. Le document est fourni le jour même. Elle souhaite connaître par ailleurs l'identité des validateurs CDA. Frédéric donne les mêmes noms que la saison dernière.

Le 10.08, la CDA, à la demande de Julien Lang, Responsable Pôle Futsal/Beach de la CRA, sonde les arbitres intéressés par une formation FUTSAL qui sera organisée prochainement. Plusieurs candidats se montrent intéressés.

Jean Yves FRAIPONT, responsable désignation adultes ligue, envoie le 18.08 à l'ensemble des désignateurs adultes des CDA les consignes de début de saison.

Stéphane VILLEMINE transmet aux présidents de CDA le 16.08 la procédure d'indisponibilité médicale que les arbitres, dont le club évolue en ligue ou fédération, doivent suivre. Il informe également que le diaporama relatif aux modifications des lois du jeu sera prochainement mis à disposition par l'équipe CTA.

### **4.2 CDA**

Le 01.07, la CDA demande la réservation de salles au centre sportif en prévision du rassemblement de septembre (sous réserve de l'autorisation du CD).

Le 02.07, le président de la CDA 93 transmet l'état de service d'un arbitre nouvellement arrivé dans notre district que la CDA recevra prochainement.

La CDA envoie aux arbitres du DAF le 03.07 les coordonnées de l'interlocuteur à la ligue pour les arbitres ayant un souci avec leur adresse mail lgef.

Le 11.07, la CDA fait parvenir à l'ensemble des arbitres de district un questionnaire forms en lien avec le rassemblement de début de saison organisé le 04.09. Au 02.08, 46 réponses sont enregistrées (D1 : 7/10 ; D2: 9/15, D3: 3/15 ; AA: 5/8 ; Stagiaires adultes : 6/19 ; jad: 1/14 ; jad stagiaire : 4/28 et 11/13 pour les observateurs). Une relance est faite le 04.08. Puis une dernière sera faite avant la fin du mois.

Le 10.07, la CDA sollicite Patrick BLOND pour une prise d'images du prochain rassemblement.

La CDA souhaite la bienvenue dans notre district à Amirouche GOUMGHAR, arbitre Algérien doctorant à l'IUT de Troyes, qui évoluera en ligue. Jean Pierre lui envoie les documents nécessaires à l'obtention d'une licence.

Au regard des obligations sanitaires, Frédéric demande à Rodolphe VIGREUX, les conditions à respecter pour maintenir les réunions de la CDA et le rassemblement. Les réponses apportées vont permettre à la CDA de remplir les modalités exigées par les protocoles qui changent régulièrement.

## **5. DESIGNATIONS**

### **5.1 ADULTES**

Suite à la publication des calendriers de ligue mais aussi du tirage au sort du premier tour de la coupe de France qui conduisent la CDA à faire des désignations pour le 29.08.2021, José s'inquiète de ne pas avoir d'arbitres désignable au 03.08.2021. Le DAF est saisi de ce problème que Rodolphe VIGREUX gère en direct avec les instances de la ligue. Divers échanges ont lieu entre Rodolphe et José pour coordonner les actions à mener afin de pouvoir couvrir les matchs du dimanche 29 août 2021.

Suite à la réception d'un premier listing des arbitres validés par la commission médicale du DAF fourni par Rodolphe VIGREUX le 07.08, José sollicite les 5 JAD ou candidat JAL majeurs pour être désignés le 29.08 en adultes si besoin. Un seul des 5 est désignable et disponible à cette date.

Afin de pouvoir désigner le maximum d'arbitres possible, José prévient l'ensemble des arbitres dont le dossier médical a été validé que les désignations pour le 29.08 seront publiées tardivement.

José tient à remercier, Rodolphe VIGREUX pour l'aide apportée durant la fermeture estivale du DAF.

José est gêné dans ses désignations car il n'a pas accès aux indisponibilités. Jean Pierre saisi le service compétant de la ligue pour résoudre cette difficulté.

Au 17.08 José peut compter sur 28 arbitres désignables (6 stagiaires, 9 D2, 2 D3, 5 AA, 6 D1)

### **5.2 JEUNES**

Thierry est sollicité par Gatien PIERROT le 12.08 pour désigner un trio d'arbitre sur un match amical de l'ESTAC en U17N ayant lieu le 14.08. En raison de la demande très tardive mais aussi en raison d'une absence professionnelle, Thierry n'a pas pu donner suite à cette demande.

Le 17.08 Gatien PIERROT demande la désignation de deux AA pour un match CN U17 de l'ESTAC du 28.08.

Thierry lui donne deux noms le 28.08 et prévient les arbitres concernés.

Au 19.08 Thierry dispose de 5 jeunes arbitres désignables.

Vianney ROYER demande à pouvoir être désigné à la touche en senior en plus de ses matchs en jeunes. Au regard de son âge, la CDA ne peut accéder à sa demande.

Au regard du faible nombre de jeunes arbitres disponibles, la CDA va solliciter les arbitres adultes de ligue et du DAF afin de pouvoir couvrir les matchs en jeunes qui débutent le 04.09.2021.

### **5.3 FOOT DIVERSIFIE**

Pascal relaie l'information en lien avec la future formation futsal qui aura lieu en distanciel. La CDA relève 4 candidats à cette formation.

### **5.3 OBSERVATIONS/TUTORATS**

Yann et pascal s'inquiètent, au regard du faible nombre d'arbitres disponibles, pour l'organisation des observations et tutorats qui sont à faire.

## **6. ETDA**

### **6.1 Formation Ligue adultes et jeunes**

La CDA envoie un message, le 10.08, à l'ensemble des arbitres afin de constituer un groupe de travail dont l'un des objectifs sera de préparer à la candidature ligue. Ce groupe de travail reste ouvert à tous ceux désireux de parfaire leurs connaissances sans pour cela essayer la ligue (11 candidats au 18.08).

### **6.2 FIA**

Denise et Frédéric échangent avec Florent GOSSELIN, responsable IR2F, quant à l'organisation de la prochaine FIA dans l'aube. Il semble qu'un souci d'intendance soit encore à résoudre pour maintenir les dates retenues (11, 12,18 et 19.09). Éric RAYBAUDI accepte de faire une intervention pour le module 7 (administratif) de cette formation prévu le 25.09.2021.

Thomas informe que les candidats ayant postulé pour la FIA de mars dernier, annulée en raison du COVID, doivent se réinscrire. Il indique également que les bons de 25 euros de remise sur les frais d'inscription sont toujours valides.

### **6.3 Pôle physique**

Toufik constate une augmentation de la fréquentation du groupe dont le noyau reste fidèle. Éric RAYBAUDI propose de poster quelques photos des entraînements sur le compte Facebook du DAF. Toufik se charge de fournir les clichés.

### **6.4 REFERENTS ARBITRES**

Raphael fait un bilan des réponses obtenues à ses diverses sollicitations : 8/11 en D3, 13/16 chez les stagiaires adultes, et seulement 5 en JAD et 7 pour les jeunes arbitres stagiaires. La CDA s'inquiète de constater une démobilisation aussi importante.

Thomas maintient le lien avec les D2.

Toufik n'a pas eu de sollicitation depuis la dernière CDA.

## **6.5 CDPA**

François n'a pas organisé de réunion de sa commission depuis début juillet.

Il est informé par la ligue de la possibilité de s'inscrire en ligne pour les FIA. Pour le moment, il n'est pas sollicité.

## **7 RASSEMBLEMENT DU 04.09.2021**

Le protocole mis en place par le Centre sportif rend obligatoire le pass sanitaire. Ainsi l'organisation du rassemblement doit intégrer un temps de contrôle des pass sanitaires. C'est pourquoi l'accueil des arbitres et des observateurs débutera à 8h15 avec un début des travaux pour 8h45. Le début de la matinée se fera en amphi. Le test de connaissance se réalisera en groupes séparés pendant que les observateurs recevront les conseils de la CDA. La clôture du rassemblement est estimée vers midi.

Une séance de travail pour affiner l'organisation du rassemblement est fixée au 02.09 en visio.

## **8 TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES**

Eric RAYBAUDI remercie la CDA de cette invitation qui lui permet de mieux comprendre le fonctionnement de notre commission.

François attire l'attention sur la masse de travail que produit José.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, Frédéric CASTEL, lève la séance à 22h15.

La prochaine réunion de la C.D.A pour la saison 2021-2022 est fixée au 21.09.2021

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

Frédéric CASTEL

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA